



rédigé par Francine GASTINEL - Polleniz



Bilan 2023

ACTUALITÉS

Bilan 2023 Le réseau de surveillance

Les parcelles fixes - observations visuelles Les parcelles fixes - piégeage

Les parcelles de suivis complémentaires à la SORE

Bilan 2023 - Bioagresseurs Jardins ornementaux

Buis Pin

En bref

Jardins d'ornement Espaces ruraux Potager Verger

À SURVEILLER La cigale à ailes brunes

Pochazia shantungensis, classée Organisme de Quarantaine Provisoire

Retrouvez tous les articles 2023!

Les organismes à surveiller

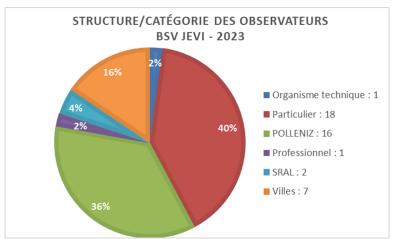
Notes nationales

Portail Ecophyto JEVI PRO **Site Jardiner Autrement**

Passez de très belles fêtes de fin d'année

e réseau de surveillance

Le nombre d'observateurs au total en région Pays de la Loire pour le bulletin JEVI s'élève à 45. Ces observateurs ont des profils variés : jardiniers amateurs ou professionnels, agents des collectivités (services espaces verts), techniciens d'associations de protection des végétaux ou d'organismes techniques.





Formation « Surveillance complémentaire à la SORE » rassemblant les observateurs du BSV JEVI

ABONNEMENT BULLETIN JEVI

Retrouvez les différents bulletins régionaux ... ou inscrivez-vous en ligne pour être sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr nouvelle parution :
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr https://polleniz.fr/bsv/#bulletinjevi
- www.polleniz.fr

informé directement par mail de chaque

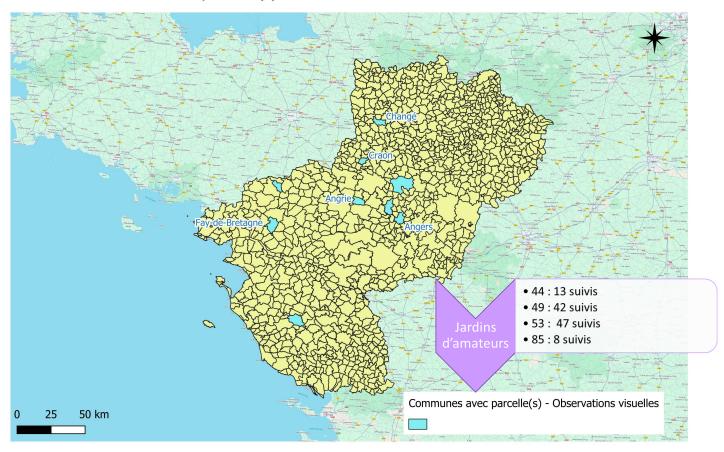




Les parcelles fixes - observations visuelles

En 2023, le réseau de parcelles fixes est composé de 15 sites. Une parcelle pouvant être « support » d'un ou plusieurs suivis de plante hôte/bioagresseur.

Communes avec parcelle(s) - suivis Observations visuelles - BSV JEVI 2023







Les parcelles fixes - piégeage

En 2023, le réseau de parcelles de piégeage est composé de 109 sites.

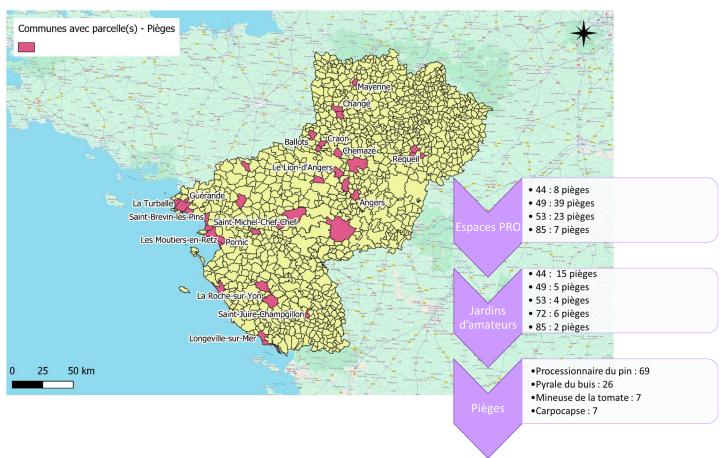






Différents types de pièges suivis dans le cadre du BSV JEVI

Communes avec parcelle(s) - suivis Pièges - BSV JEVI 2023



Au total, pour 2023, le réseau du BSV JEVI comptabilise 124 parcelles, sur lesquelles se sont déployés 220 suivis de couples plante hôte/ bioagresseur (exemples de deux suivis de couples : pyrale/buis, psylle/buis)

Les parcelles de suivis complémentaires à la SORE

En 2023, le réseau des observateurs du BSV JEVI a suivi des organismes réglementés soit par piégeage, soit par observations visuelles : *Popillia japonica, Epitrix* sp., *Monochamus, Pityophthorus juglandis* ,ToCLNDV, ToBRFV, *Anoplophora chinensis, Anoplophora glabripennis, Xylella fastidiosa, Agrilus, Meloidogynes*. Ainsi, en complément des observations précédentes, ce sont 455 données qui s'ajoutent, effectuées sur 93 parcelles (62-pièges et 31-observations visuelles) présentes dans les cinq départements de notre région.

Bilan 2023 - Bioagresseurs

Jardins ornementaux

Buis

Pyrale du buis

Les vols de la pyrale du buis ont été suivis à l'aide de 26 pièges à phéromones en Pays de la Loire (réseau BSV JEVI). Le graphique ci-dessous illustre les périodes de vols en région.

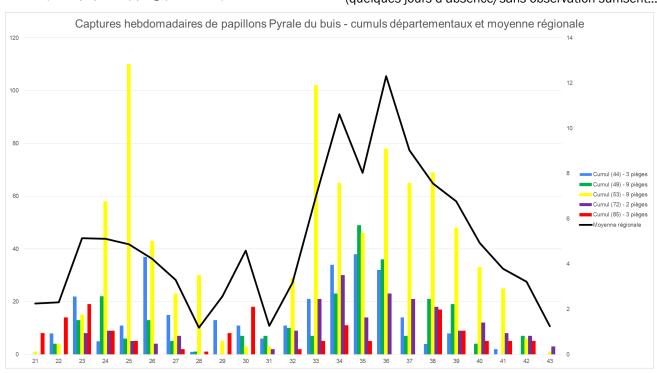
Quelques repères:

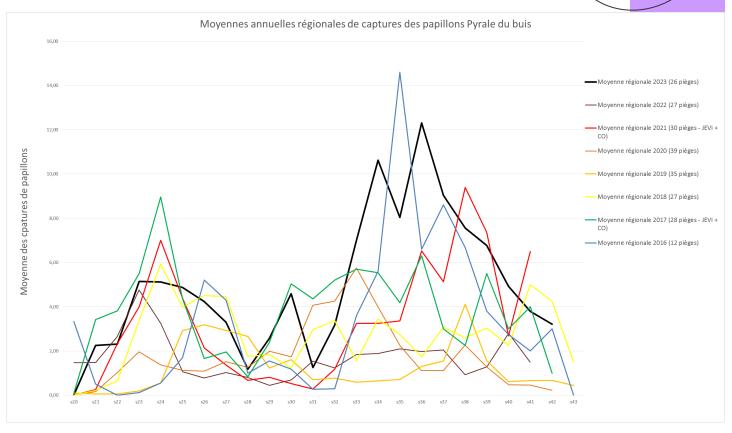
- Reprise d'activité larvaire en région mi-avril, les chenilles mesuraient jusqu'à 2 cm en Vendée. Puis la présence du ravageur s'est généralisée. La coexistence de différents stades, associés à des morsures foliaires et défoliations localement importantes sont déplorées début mai. Ce qui aura pour conséquence sur certains sites la mise en place d'interventions à l'aide de méthode de biocontrôle (Bacillus thuringiensis var. kurstaki Btk).
- La première capture est enregistrée le 25 mai en Mayenne. Une à deux semaines après, l'ensemble des vols se généralise.
- Première période de vols des semaines 23 à 25, pic de vol en semaine 23, avec un taux de captures encore peu élevé de 5,14 papillons/piège/semaine.
- Chute des captures jusqu'à un rebond, selon les parcelles, semaine 30 (4,59 papillons/piège/semaine).

- Nouvelle période de vols durant l'été, semaine 34 à 37 avec des captures nettement plus élevées (12,31 papillons/piège/semaine).
- Une fin des vols jusqu'à la semaine 42, aléatoire selon les sites et pouvant localement être encore importants fin septembre à mi-octobre (températures encore élevées).
- À noter que certains pièges ont capturé des papillons sans discontinuer, du second pic de vol jusqu'à la fin de saison (Mayenne).
- Concernant la présence de chenilles, celles-ci ont été constatées parfois en nombre et avec d'importants dégâts associés, dès le début de l'été (juin), avec des attaques marquées en juillet et/ou en fin de saison, selon les sites.

L'année 2023 est une année à fort impact sanitaire concernant ce ravageur. Côté taux de captures, on retrouve des moyennes comparables aux fortes années (cf. graphe page suivante).

Cela est confirmé par une présence de chenilles occasionnant des dégâts importants. Malgré une connaissance affutée des observateurs et jardiniers, la Pyrale du buis doit être surveillée de très près, car cette année, elle vient de nous prouver qu'elle peut très rapidement s'étendre et être responsable d'impacts sanitaires dévastateurs sur les buis (quelques jours d'absence/sans observation suffisent...).





Pin

Processionnaires

En région Pays de la Loire, 64 pièges ont été suivis dans le cadre de la surveillance des vols (espaces verts, milieux forestiers et jardins d'amateurs).

S'ajoute également, sur quelques parcelles, un suivi visuel permettant de connaître l'évolution de ce ravageur, son stade, ses impacts, ...

- La première capture de papillon a été enregistrée le 16 juin (49).
- Le début des vols se généralise début juillet, mais les taux de captures restent faibles (moyenne hebdomadaire régionale : 1,6 papillons / piège) et quelques pièges présentent
- toujours une absence de papillon.
- Le pic de vols se dessine semaines 30 ou 31 pour le (44), le (49) et le (53). Il est plus avancé et étalé en Vendée : semaine 28 (et 30 et 33). Et plus tardif en (72) : semaine 37.

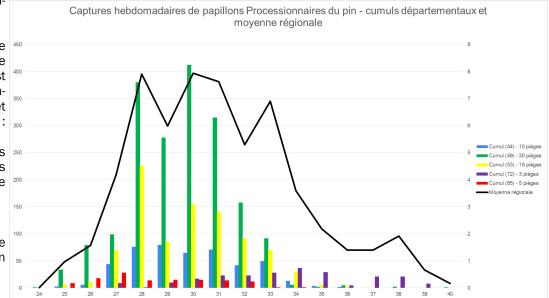
Selon les départements, les moyennes de captures les plus élevées évoluent entre 5,6 et 12,33 papillons. (cf. graphe ci-contre).

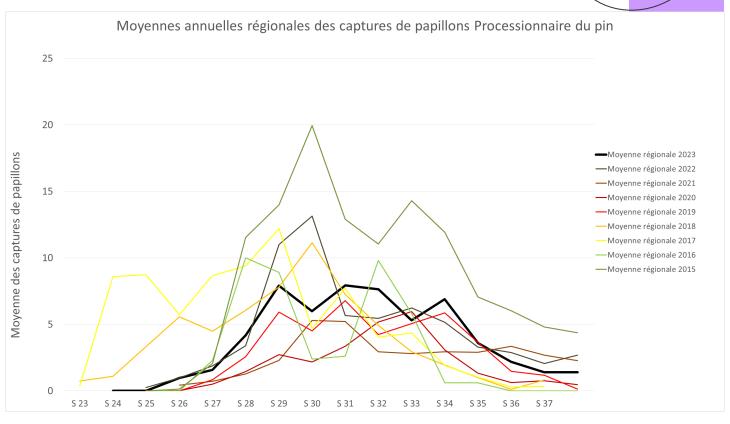
- Fin août, des chenilles de stade L2 étaient observées en (85).

- Fin octobre, les premières processions sont signalées (85 zone précoce), tandis que des L3 et les premiers nids d'hiver sont observés ailleurs.
- La météo, marquée par de nombreuses précipitations, aura freiné la mise en place des interventions d'aspersion de Btk.

Une combinaison des méthodes de gestion est indispensable pour limiter les impacts, notamment de santé humaine, liés à ce ravageur.

Recueil des méthodes de luttes contre les chenilles processionnaires





E_{n bref}

Jardins d'ornement

Crachat de coucou

Les premiers crachats de coucou ont été signalés en région début mai, sans dégât associé. Ces insectes sont fréquents en région et bien que leur présence ne soit pas dommageable, elle nous appelle à la vigilance car certains d'entre eux, tel le Cercope des prés, sont vecteurs de *Xylella fastidiosa*.

Criocère du lys

Leur présence a été signalée début mai (adulte). Puis des larves sont apparues fin mai - début juin, toujours observées fin juin. Les colonies restaient faciles à contenir.

Frêne

Ces arbres ont vu localement la présence de hanneton de la Saint Jean en grand nombre, fin juin (plus de bruit que de dégâts...!).

Pucerons sur rosier

Ces ravageurs étaient présents fin mai, mais sans dégât associé. Cette culture est restée saine durant l'ensemble de la saison.

Otiorhynque

Ces insectes étaient présents début juin en Vendée, sur lilas et fusain, mais les dégâts sont restés limités grâce à la suppression manuelle des populations.



Hanneton de la Saint Jean - Amphimallon solstitiale

Potager

Ail

Des signalements de rouille ont été effectués fin mai. Certains jardiniers précisent avoir arrêté cette culture à cause de cette maladie, trop impactante. D'autres confirment que leur récolte en est fortement réduite.

Artichaut

Des pucerons noirs ont été observés fin mai.

Bettes - Betteraves - Épinards

Des galeries foliaires ont été constatées début mai sur ces cultures et de nouveau mi-août (bettes), en lien avec la mineuse. Les dégâts associés sont peu importants.

Chou

- Aleurode : ravageur observé fin mai, présence faible.
- Altise: c'est LE ravageur qui aura le plus fait parler de lui en 2023... Observé dès la mi-avril, puis ensuite tous les mois, sa forte présence était toujours constatée fin août. Il n'a pas posé de problème sur cultures voilées (nb: les choux nécessitent une protection durant les 2-3 premiers mois, afin de s'assurer d'une bonne production).
- Noctuelle : des dégâts constatés dans le cœur de choux, fin juin.
- Piéride: année calme en JEVI pour ce ravageur. Des vols observés en mai, quelques pontes en juin et en juillet mais facilement « contrôlables ». De nouveau, des vols à la mi-août. Mais absence de chenille. O dégât pour ce ravageur en 2023.
- Pigeon: fait sanitaire fréquent pour cette culture, une vigilance était émise fin avril. Mais avec les voiles posés pour les altises, cela a également permis de protéger cette culture contre les oiseaux.
- Pucerons: des pucerons cendrés ont été observés fin avril mais ils ont rapidement été régulés pas des auxiliaires. Puis ce sont des pucerons verts qui ont pris le relais début juin, mais là encore, les populations sont restées faibles.

Endives - salades

Localement, des campagnols ont été responsables de grosses attaques fin août.

Fève

- Puceron noir : ces ravageurs ont été observés fin avril. Les populations bien suivies ont été contrôlées à temps et facilement maîtrisées.
- Pigeons : fin avril, la protection de cette culture était impérative pour se prémunir des oiseaux. Même constat pour les pois!

Haricots

Acarien tétranyque : observé localement sous serre fin juin. L'attaque était faible et les populations ont rapidement diminué en juillet.

Laitue

Hépiale : ravageur signalé localement fin mai, responsable de 100% de perte de la culture !

Puceron des racines : observé localement, pouvant être responsable d'affaiblissement et de jaunissements.

Limace

Observées sur chou et semis de potiron fin avril. À cette période, les dégâts sont fortement dommageables! Également observées ponctuellement fin août, sur chou (période où la culture est moins sensible) et en octobre/novembre avec le retour des pluies, sur chou et salade.

Poireau

Des larves de mineuses ont été observées localement début septembre. Cette mouche tant crainte il y a quelques années ne fait plus beaucoup parler d'elle... Est-ce dû à une météo qui ne lui convient plus ? Un voilage systématique de la culture (bien que cette année, elle n'ait pas non plus été observée sur poireaux non protégés) ? Un décalage des plantations ? Une cohorte de prédateurs qui s'est adaptée ? Restons vigilants malgré tout et continuons à la suivre.

Pois

Cf. paragraphe Fève.

Pomme de terre

- Doryphore: observé fin mai en Mayenne sur sites
 « historiques ». Présence de larves début juin. Mais
 des populations en diminution par rapport à 2022
 grâce à des interventions de régulation précoces.
- Taupin : signalé début juin (49) et à la récolte fin août sur variété tardive en (44).
- Rendement à la récolte : <u>très variable</u> selon les jardiniers. Tubercules généralement sains. Localement, des dégâts de taupins et hannetons ne permettant pas une bonne conservation.

Certains jardiniers conseillent de planter plus tôt (début avril et échelonné sur le mois) en protégeant si besoin contre le gel, car les sécheresses estivales bloquent souvent le développement des tubercules.

Punaise

Localement, un jardiner a régulièrement observé cet été (de juin à août), la présence de punaises dans son potager (49), sur : concombre, cornichon, haricot, panais, pomme de

terre, rhubarbe, tomate. Pour cette dernière culture, les observations sont plus fréquentes (44), avec des piqûres dommageables sur fruits.



Punaise verte - adultes

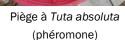
Tomate

- Alternariose : signalée début juillet.
- Mildiou: sortie des premières taches mi-mai (85), avec la perte de tous les plants venant juste d'être installés en extérieur pour un potager. RAS durant la saison. Puis dernière attaque en septembre (averses), écourtant ainsi les récoltes.
- Tuta absoluta: reprise d'activité fin avril, avec des mines observées. 7 pièges suivis en région. Début juin, enregistrement des premières captures. Puis des vols constatés pendant toute la saison, jusqu'à fin octobre (et de forts taux! En lien avec des températures toujours élevées). Dans les potagers où son implantation est récente, elle reste facile à maîtriser.

Cela est plus difficile dans les jardins très fortement impactés. Des dégâts ont été observés sur feuilles et fruits début septembre, sous serre et en extérieur. Les récoltes sont maintenues grâce à des interventions quotidiennes de sup-

pression de feuilles colonisées. Enfin, les foyers impactés depuis de nombreuses années ont tendance à s'étendre, avec de nouveaux potagers concernés.





© F GASTINEL - Polle

Verger

Abricotier (et pommier)

Des signalements de chenilles défoliatrices ont été remontés fin avril.

Citronnier

Présence localisée de cochenilles constatée fin avril.

Pêcher

Plusieurs jardiniers ont déclaré la présence de cloque début mai (malgré traitement préventif pour certains). Observations variables car dans d'autres vergers, cette maladie n'a pas sévi.



Rabougrissement et rougissement des feuilles, dus à la cloque du pêcher

Pommier

Carpocapse: pour le BSV JEVI, les vols ont été suivis en région grâce à 7 pièges. La plupart ont capturé des papillons, avec des dépassements réguliers du seuil de risque tout au long de la saison; et dès la fin mai pour le premier signalement. Beaucoup de dégâts sont observés sur fruits, à partir de début juillet. En septembre, tous les vergers du réseau sont concernés et certains observateurs témoignent même de la chute prématurée des fruits.

Un problème plus récent remonté par certains jardiniers concerne la conservation des pommes, devenue difficile depuis 3-4 ans, car pourrissant rapidement par le cœur.

Vigne

Mildiou : sortie des premières taches fin mai (85).

C'est le dernier numéro en 2023 pour le BSV JEVI

Merci aux observateurs, pour avoir maintenu leurs précieuses observations et participé à la surveillance complémentaire à la SORE en étoffant les suivis à mettre en œuvre.

Et merci également à vous, lecteurs, d'être restés fidèles.

Bonne fin d'année, et n'oubliez pas, l'hiver aussi on pense « jardin » ! Il faut anticiper : plantations, choix des variétés, rotations, nettoyage, récupération d'eau, ...







a cigale à ailes brunes



Pochazia shantungensis, classé Organisme de Quarantaine Provisoire

Présente en Chine et considérée comme invasive en Corée du Sud, la cigale à ailes brunes est un ravageur de diverses cultures, notamment fruitières.

Il fait partie de l'ordre des Hémiptères - sous-ordre des Homoptères, rassemblant des insectes piqueurs-suceurs de sève, dont les ailes sont placées en toit au dessus du corps. Il dispose en France, depuis le 11 mars 2022, d'un statut règlementé d'organisme nuisible, provisoirement considéré comme organisme de quarantaine.

Rappel - classement des ONR

Informations dans <u>le Bulletin JEVI n°2, page 6, en cliquant</u> ICI.

Description

Les œufs sont recouverts de filaments de cire blanche et les pontes sont déposées sur les jeunes rameaux.

Les larves, blanches, ont un aspect spectaculaire (cf. photos).

Les adultes, d'un aspect relativement spécifique, sont de couleur brune à noire et mesurent en moyenne 15 mm (taille variable de 7 à 17 mm). Les ailes disposent d'une tache blanche en forme d'ellipse.

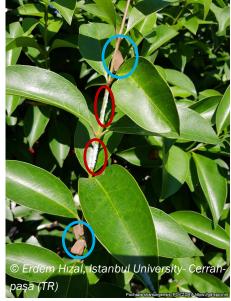
Confusion: il est possible de confondre *Pochazia shantungensis* avec un autre insecte de la même famille, *Ricania speculum.* Mais cette cigale, au stade adulte, dispose de 5 taches claires sur ces ailes; et ces larves, blanches et brunes, ont un toupet plus grossier.

Biologie

Une génération est observée en Corée, contre deux en Chine et en Turquie.

L'espèce hiverne uniquement au stade œuf et sur les arbres, que les femelles insèrent sur les jeunes branches. Les œufs éclosent à partir de la fin mai, avec un pic en juillet. Les larves passent par 5 stades. Elles préfèrent les plantes herbacées aux ligneux, contrairement aux adultes. Ces derniers émergent fin août. Les pontes se déroulent 3 à 4 semaines plus tard, en septembre.

Leur activité semble plus importante au crépuscule.



Pontes et adultes - Pochazia shantungensis



Larve avec toupet de filaments cireux - Pochazia shantungensis



Adulte mâle, face dorsale - Pochazia shantungensis

Propagation

Il existe peu d'informations sur la distance de vol des adultes mais il s'agit du stade le plus mobile participant à sa dispersion naturelle.

À plus grande échelle, son introduction peut se faire via les échanges de plants et de matériel végétal.

Les conditions environnementales du littoral méditerranéen sont favorables à son installation.

Plantes-hôtes

Ce ravageur peut s'alimenter sur une très large gamme végétale : plus de 200 espèces réparties en 81 familles. Sont concernées les filières :

- arboriculture, exemple : pommier, pêcher, myrtillier, plaqueminier;
- ornement, exemple : arbre à soie, cornouiller ;
- grandes cultures;
- forêt; exemples: châtaignier, saule; et plus largement, la filière JEVI.

Distribution

Au-delà de son aire d'origine, la Chine, et de la Corée où il est présent depuis 2010, on retrouve Pochazia shantungensis en Russie (2022), Turquie (2018), Italie (2022), Allemagne (2021 - signalement non confirmé) et aux Pays-Bas (2023).

En France, cette cigale a été observée dans le Var fin 2018, puis en Occitanie en 2022 et Haute-Corse cet été (août). En France, certains détections proviennent de jardins de particuliers.

Impacts

En s'alimentant de la sève des plantes, Pochazia shantungensis est responsable de pertes directes. En Corée, avec une population augmentant de plus de 100 % chaque année de 2015 à 2017 dans les zones agricoles, il est a l'origine de graves impacts économiques.

Les femelles, lors des pontes, endommagent également les ieunes branches.

Indirectement, et de par les sécrétions de miellat de l'insecte, sa présence provoque le développement de champignons responsables de la fumagine, qui recouvre alors les feuilles d'une « poudre noirâtre » et perturbe la photosynthèse. On observe alors des jaunissements, puis des décolorations du feuillage.

Enfin, compte-tenu du large spectre de la gamme de plantehôtes, ce ravageur représente une réelle menace pour les différentes filières et plus largement pour l'environnement avec tous les impacts écologiques qui pourraient en découler

Pour aller plus loin

Site EPPO Fiche DRAAF Occitanie Pochazia shantungiensis observé en région Occitanie

En cas de suspicion de détection, alerter sans délai Polleniz ou la DRAAF-SRAL PDL qui procédera aux vérifications nécessaires à l'identification.



Itinéraire d'un conquérant : du Pays du Matin frais (2010) à l'Occitanie (2022)...

Source: https://www.researchgate.net/

publica-

tion/371957470_Pochazia_shantungensis_observe_en_region_Occitanie



Adulte mâle - Pochazia shantungensis



etrouvez tous les articles 2023!

Les organismes à surveiller

En 2023, vous retrouviez dans chaque numéro des informations sur les organismes à surveiller. Retrouvez ci-dessous l'accès à l'intégralité des numéros et thématiques.

BSV JEVI n°1 - cliquez ici

Bactrocera sp. (dorsalis et zonata), les mouches des fruits, page 4

BSV JEVI n°2 - cliquez ici

Agrilus anxius, l'agrile du bouleau, page 6

BSV JEVI n°3 - cliquez ici

Phyllosticta citricarpa, la maladie des taches noires des agrumes, page 8

BSV JEVI n°4 - cliquez ici

Conotrachelus nenuphar, le charançon américain du prunier, page 6

BSV JEVI n°5 - cliquez ici

La maladie de la Sharka, causée par le potyvirus, Plum Pox Virus (PPV), page 6

BSV JEVI n°6 - cliquez ici

Le psylle de la pomme de terre, Bactericera cockerelli, page

BSV JEVI n°7 - cliquez ici

La mouche de la pomme, Rhagoletis pomonella, page 6

BSV JEVI n°8 - cliquez ici

La chenille légionnaire d'automne, Spodoptera frugiperda, page 6

BSV JEVI n°9 - cliquez ici

Rose rosette virus, le virus de la rosette de la rose, Emaravirus rosae, page 6

BSV JEVI n°10 - cliquez ici

Le papillon de nuit de Sakhaline, Dendrolimus sibiricus, page 6

BSV JEVI n°11

La cigale à ailes brunes, Pochazia shantungensis, page 9



Notes nationales

Retrouvez les notes nationales parues en 2023

• Les abeilles et insectes pollinisateurs butinent...

Protégeons-les!

Deux notes nationales sont disponibles à ce sujet. Consultez-les en cliquant sur les vignettes.





• Flore des bords de champs

& santé des agro-écosystèmes

Une note nationale est disponible à ce sujet. Consultez-la en cliquant sur la vignette.



Vers de terre

& santé des agro-écosystèmes

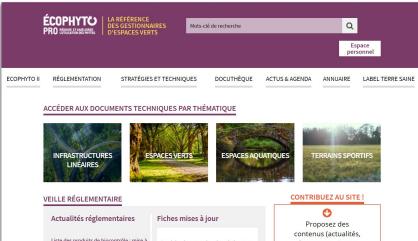
Une note nationale est disponible à ce sujet. Consultez-la en cliquant sur la vignette.





ortail ECOPHYTO JEVI PRO

Dans le cadre du plan Ecophyto en JEVI Pro, un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les professionnels des JEVI et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques vers une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.ecophyto-pro.fr



Site internet : Jardiner Autrement

Un site internet réunit les références et connaissances disponibles pour sensibiliser les Jardiniers amateurs et leur permettre de faire évoluer leurs pratiques. Vous pouvez accéder à ce site via le lien suivant www.iardiner-autrement.fr/.



RÉSEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2023 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur: Francine GASTINEL - Polleniz - bsv.jevi@polleniz.fr Groupe technique restreint : DRAAF Pays de la Loire - Polleniz - Animatrice inter-filières - Jardiniers amateurs



Observateurs: POLLENIZ, ONF, services espaces verts des villes de CHEMILLE EN ANJOU, LAVAL, LES SABLES D'OLONNES, MAYENNE, SAÍNT HILAIRE DE RIEZ, TALMONT SAINT HILAIRE, Les jardins de William CHRÍSTIE, jardiniers amateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La DRAAF PDL se dégage donc de toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires pour la protection de leurs végétaux et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront MINISTÈRE réalisées sur leurs parcelles. DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ

ALIMENTAIRE